



Aides financières visant à conserver le patrimoine culturel mobile dans d'autres Etats parties conformément à la loi fédérale du 20 juin 2003 sur le transfert international des biens culturels (RS 444.1, LTBC)

Projets soutenus en 2012 :

Les aides financières pour la préservation du patrimoine culturel mobile sont en principe versées en fonction des critères d'attribution prioritaires publiés (cf. www.bak.admin.ch/kgt > Aides financières patrimoine culturel mobile).

Nr. (selon réception de la demande)	Requérante <i>Site d'action</i>	Projet	Priorité (selon Liste des possibilités prioritaires d'attribution)	Montant
1	Museum Rietberg, Zurich et Ministerio de Cultura, Pérou <i>Suisse, Pérou</i>	Protection et conservation de biens culturels archéologiques exposés sur les sites vieux de 3000 ans et au Musée national à Chavin ainsi qu'au <i>Museo Nacional de Arqueología, Antropología e Historia del Perú</i> à Lima. Création d'un atelier de conservation. Exposition temporaire des objets restaurés de la culture de Chavin au Musée Rietberg de Zurich.	Accord bilatéral au sens de l'art 7 LTBC avec le Pérou. Préservation du patrimoine culturel mobile. Les échanges de biens culturels approfondissent les connaissances d'autres civilisations et promeuvent la compréhension internationale.	CHF 100 000
2	INTERPOL, Lyon <i>Philippines, à l'échelle mondiale</i>	Cours de formation pour policiers, douaniers et représentants des institutions culturelles des Etats d'Asie du Sud-Est en vue de lutter contre le commerce illicite de biens culturels. Le cours a eu lieu aux Philippines.	Organisation internationale spécialisée dans la protection du patrimoine culturel. Grand effet levier. Sensibilisation à la protection du patrimoine culturel mobile contre le vol et le commerce illicite.	EUR 6 671
3	DreamTeamVision GmbH, Zurich	Réalisation d'un documentaire d'information et de sensibilisation au transfert illicite des biens	Accord bilatéral au sens de l'art 7 LTBC avec le Pérou.	CHF 20 000

	<i>Suisse, Pérou</i>	culturels et à la conservation des biens culturels de la culture de Chavin au Pérou.	Sensibilisation à la protection du patrimoine culturel mobile contre le vol et le commerce illicite.	
4	UNESCO, Section des Musées et Objets Culturels, Paris <i>À l'échelle mondiale</i>	Exposition de trois semaines au siège de l'UNESCO d'œuvres d'art volées mais que les <i>Carabinieri Tutela del Patrimonio Culturale</i> italiens ont récupérées et restituées.	Organisation internationale spécialisée dans la protection du patrimoine culturel. Grand effet levier. Conservation du patrimoine culturel mobile et contribution à la sensibilisation à la protection contre le vol et le commerce illicite.	CHF 39 500
5	Archaeo-Concept Sàrl, Bienne <i>Suisse, UE y c. Italie et Grèce</i>	Collaboration à l'élaboration et à la publication de normes de conservation de documents au sein d'archives archéologiques dans le cadre d'un projet européen.	Accord bilatéral au sens de l'art 7 LTBC avec l'Italie et la Grèce. Conditions-cadres à long terme de sauvegarde et de conservation de documents relatifs à des objets archéologiques et contribution à la protection contre le vol et le commerce illicite.	CHF 40 000
6	Université Genève, Institut des sciences de l'environnement, Genève <i>Suisse, à l'échelle mondiale</i>	Organisation d'un colloque de formation sur le thème de la lutte contre le commerce illicite de biens culturels.	Institution reconnue. Grand effet levier. Sensibilisation à la protection du patrimoine culturel mobile contre le vol et le commerce illicite.	CHF 6 000
7	Soprintendenza Speciale per i Beni Archeologici di Roma, Rome <i>Italie</i>	Description et inventaire de 440 céramiques et autres objets italo-étrusques et du sud de l'Italie.	Accord bilatéral au sens de l'art 7 LTBC avec l'Italie. Conservation du patrimoine culturel mobile menacé de destruction et contribution à la protection contre le vol et le commerce illicite.	EUR 15 280
8	Museum der Kulturen, Bâle <i>Suisse, Amérique, Europe</i>	Organisation d'un colloque international « Cultures de la mémoire : construction, protection et conservation de patrimoine culturel entre les trois Amériques et l'Europe » et publication des actes.	Projet d'une institution reconnue intégrant le code de déontologie de l'ICOM et accord bilatéral au sens de l'art 7 LTBC avec le Pérou et avec la Colombie. Sensibilisation à la protection du patrimoine culturel mobile contre le vol et le commerce illicite.	CHF 20 550

9	<p>Ecole suisse d'archéologie en Grèce, Lausanne / Athènes / Eretria</p> <p><i>Grèce</i></p>	<p>Numérisation de l'inventaire des fouilles et mesures visant à conserver de manière sûre les objets archéologiques au musée d'Eretria (Grèce).</p>	<p>Accord bilatéral au sens de l'art 7 LTBC avec la Grèce.</p> <p>Conservation du patrimoine culturel mobile menacé de destruction et contribution à la protection contre le vol et le commerce illicite.</p>	<p>CHF 100 000</p>
10	<p>Jürg Schneider, Universität Basel, Center for African Studies, Bâle</p> <p><i>Suisse, Cameroun</i></p>	<p>Numérisation et conservation à long terme des archives de photos de presse à Buea (Cameroun) qui contient des photos datant de 1960 à 1975. Les archives conservent des photos de presse très rare datant de l'époque précédant l'indépendance (1960/1961) et de l'institution de l'Etat central (1972).</p>	<p>Projet en collaboration avec les partenaires locaux au profit des pays en développement et émergents.</p> <p>Conservation du patrimoine culturel mobile menacé par la numérisation et la conservation à long terme.</p>	<p>CHF 46 832</p>
11	<p>Antikensammlung Universität Bern, Berne</p> <p><i>Suisse, Italie, Grèce, Turquie</i></p>	<p>Inventaire et entreposage conservatoire de biens culturels archéologiques grecs, romains, étrusques et turcs en partie menacés de destruction.</p>	<p>Accord bilatéral au sens de l'art 7 LTBC avec l'Italie et la Grèce et négociations relatives à un accord similaire avec la Turquie.</p> <p>Conservation du patrimoine culturel mobile menacé de destruction et protection contre le vol et le commerce illicite par l'inventaire.</p>	<p>CHF 100 000</p>
12	<p>UNESCO, Section des traités pour la protection du patrimoine, Paris</p> <p><i>Syrie</i></p>	<p>Réalisation d'un « Emergency workshop » international de quatre jours en vue d'arrêter un plan d'action pour sauvegarder le patrimoine culturel syrien et prévenir le commerce illicite de biens culturels syriens.</p>	<p>Projet visant à sauvegarder les biens culturels syriens très menacés.</p> <p>Contribution à la protection contre le vol et le commerce illicite.</p>	<p>USD 40 000</p>